



Assemblée générale

Distr. générale
9 novembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 31 de l'ordre du jour
Office de secours et de travaux
des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient

Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Rapporteur : M. Andreas Løvold (Norvège)

Résumé

Le présent rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) indique les activités du Groupe en 2009 et donne une image détaillée de la situation financière actuelle de l'Office. Le Groupe de travail a adopté ce rapport à l'unanimité à sa réunion du 9 novembre 2009. À l'instar de ceux qui l'ont précédé, le présent rapport se termine par un certain nombre d'observations finales à l'intention de tous les États Membres.



I. Introduction : origine et histoire du Groupe de travail

1. Le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été créé en application de la résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale pour étudier tous les aspects du financement de l'Office. Dans cette résolution, l'Assemblée priait le Groupe de travail d'aider le Secrétaire général et le Commissaire général de l'Office à trouver une solution aux problèmes posés par la crise financière de l'Office.

2. À sa vingt-cinquième session et à toutes ses sessions suivantes, l'Assemblée générale a examiné les rapports qui lui ont été présentés par le Groupe de travail (en 2008, A/63/375)¹ et adopté des résolutions dans lesquelles elle félicitait le Groupe de ses efforts et l'invitait à les poursuivre pour une nouvelle période d'un an (résolution 63/93 de l'Assemblée générale).

3. Le Groupe de travail se compose des représentants des pays suivants : États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Japon, Liban, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Trinité-et-Tobago et Turquie. Il est présidé par Ertuğrul Apakan (Turquie).

II. Activités du Groupe de travail en 2009

4. En 2009, Le Groupe de travail a été convoqué par son Président à titre exceptionnel, suite à une lettre de la Commissaire générale en date du 13 avril 2009 faisant état de la crise financière que connaissait l'UNRWA à l'approche de la date butoir fixée pour l'exécution de son programme de développement organisationnel triennal, soit décembre 2009, qui nécessite un financement supplémentaire au titre du budget ordinaire de l'ONU. En réponse, le Groupe de travail a tenu trois réunions, les 19 et 25 mai 2009 et le 25 juin 2009, à l'issue desquelles il a adopté un rapport établi à l'intention de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale. En ce qui concerne sa session annuelle ordinaire, le Groupe de travail s'est réuni le 14 septembre 2009 et a entendu un exposé du Directeur du bureau qui représente l'UNRWA, sur la situation financière et l'avenir de l'Office. Le Groupe de travail a tenu sept réunions durant sa session ordinaire et a approuvé et adopté le présent rapport, le 9 novembre 2009.

III. Situation financière de l'Office

5. Le budget ordinaire (en espèces et en nature) de l'Office pour l'exercice biennal 2008-2009 représentait 1 903 200 000 dollars, le montant en numéraire étant de 541,8 millions pour 2008 et de 545,6 millions pour 2009. À la fin du premier semestre de 2008, l'Office a porté le montant des liquidités de son budget ordinaire à 546,4 millions de dollars, en raison de dépenses additionnelles non prévues au budget, notamment l'augmentation des traitements du personnel, accordée en raison de la crise énergétique et alimentaire mondiale. Le déficit pour 2008 était donc de 97,1 millions de dollars, les recettes inscrites au budget ordinaire pour 2008

¹ Pour le rapport de la Quatrième Commission sur son examen du dernier rapport du Groupe de travail, voir A/63/400.

s'élevant à 449,3 millions de dollars (430 millions de dollars provenant des contributions versées par les donateurs, 19,3 millions de transferts des quotes-parts de l'ONU pour couvrir les dépenses afférentes à 119 postes d'agent recruté sur le plan international). Au 14 septembre 2009, le déficit escompté pour le budget de l'Office en 2009 était de 84 millions de dollars.

6. Les dépenses d'équipement au titre des programmes de l'Office, ainsi que celles qui étaient afférentes à l'amélioration de la salubrité de l'environnement et à la remise en état des logements, figuraient principalement dans le budget des projets. Ces dépenses étaient consacrées à la construction et à l'agrandissement des écoles, des dispensaires et des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement et aux activités menées dans le cadre de l'amélioration des camps, en général. Le budget des projets pour 2009 était de 57,6 millions de dollars, soit une somme légèrement supérieure aux 56,8 millions demandés l'année dernière. Au 14 septembre 2009, l'Office n'avait reçu que 7,7 millions et ne s'attendait pas à recevoir d'autres fonds à la fin de l'année, d'où un déficit escompté de plus de 50 millions de dollars. Le Groupe de travail s'est déclaré préoccupé par l'ampleur des besoins en matière de reconstruction et de relèvement à Gaza après l'opération militaire israélienne commencée le 27 décembre 2008 et les combats dans Gaza qui s'étaient poursuivis jusqu'au 18 janvier 2009. L'UNRWA peinant déjà, dans le cadre de son programme ordinaire, à fournir aux réfugiés des services de qualité faute de moyens matériels, le Groupe de travail a jugé particulièrement préoccupants les déficits importants et chroniques du budget des projets.

7. À sa séance du 14 septembre 2009, le Groupe de travail a été informé par l'UNRWA qu'en juin 2009, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait examiné le chapitre du projet de budget de l'ONU pour l'exercice biennal 2010-2011 consacré aux dépenses de l'Office liées au personnel recruté sur le plan international qui sont financées par l'ONU. À cette réunion, la Commissaire générale de l'UNRWA a indiqué au Comité consultatif que l'augmentation et la complexité des besoins des réfugiés, et l'exigence croissante d'une meilleure efficacité des programmes et de la gestion par les parties prenantes, avaient au fil du temps rendu intenable l'insuffisance chronique de ressources et de personnel. Le Comité consultatif a aussi été informé que le financement du programme de développement organisationnel par les donateurs viendrait à expiration à la fin 2009, et qu'il faudrait donc inscrire au budget ordinaire de l'ONU pour l'exercice biennal 2010-2011 les 14 postes supplémentaires d'agents recrutés sur le plan international, qui doivent encore être approuvés, pour assurer le succès à long terme du programme de réforme de l'Office². L'UNRWA sollicite d'urgence l'aide des États Membres à cet égard. Sur les 14 postes restants, le Secrétariat de l'ONU a proposé, au début de 2009, de n'inscrire que trois postes au budget ordinaire de l'ONU pour l'exercice biennal 2010-2011. Le Groupe de travail a été informé par l'Office que dans son rapport en date du 15 octobre 2009, le Comité consultatif avait recommandé d'adopter le budget de programme de l'Office pour l'exercice biennal 2010-2011 dans sa totalité, soit 1,7 milliard de dollars. Il avait aussi recommandé d'accepter la proposition du Secrétariat tendant à ajouter

² L'Office a demandé 20 nouveaux postes qui doivent être progressivement inscrits au budget pendant deux exercices biennaux, dont 10 pendant l'exercice biennal 2008-2009 et les 10 autres par la suite. Six postes ont été approuvés par l'Assemblée générale pour 2008-2009, et il a été proposé d'en inscrire trois autres au budget de l'ONU pour 2010-2011; les 11 postes restants sont toujours demandés.

trois nouveaux postes de la classe P-4 pour l'exercice biennal 2010-2011. Le Groupe de travail a pris note du fait que l'Office déplorait depuis longtemps l'insuffisance de ses effectifs, qui ne lui permettent pas de répondre pleinement aux attentes de l'ensemble des parties prenantes, des autorités du pays hôte et des réfugiés eux-mêmes. En outre, les cadres dirigeants de l'UNRWA étant sous-classés par rapport à ceux d'autres organismes des Nations Unies comparables, il avait du mal à attirer et retenir à son service des cadres internationaux ayant une expérience suffisante. Le Groupe de travail a donc souligné qu'il était important de renforcer le cadre institutionnel général de l'Office au cours de l'exercice à venir.

8. Le contexte financier dans lequel l'UNRWA exerce ses activités est resté difficile en 2009, en raison de deux facteurs principaux. Premièrement, le coût des opérations relevant du domaine d'activité de l'Office a sensiblement augmenté ces 12 derniers mois. Les gouvernements des États hôtes s'étant efforcés de protéger leurs propres employés face à l'augmentation des coûts, les augmentations salariales dans le secteur public ont incité l'UNRWA à relever les traitements de son propre personnel, compte tenu de la pratique établie selon laquelle les traitements devraient être *grosso modo* équivalents à ceux qui sont payés par les administrations des pays de la région. Des conflits sociaux ont éclaté durant l'année, l'Office étant peu enclin à augmenter à nouveau les traitements à ce stade. Deuxièmement, et cela a davantage de conséquences, le fonds de roulement de l'UNRWA, qui a été utilisé pour empêcher un déficit dans les années ayant suivi 2005, est à présent complètement épuisé. L'Office fait donc face à des perspectives particulièrement sombres pour le premier trimestre de 2010 car, à ce moment-là, le montant des contributions versées par les donateurs est traditionnellement faible. Il a lancé un nouvel appel aux donateurs pour qu'ils redoublent d'efforts en vue de financer intégralement le budget du Fonds général car il reste la principale source de services essentiels pour les réfugiés palestiniens. La poursuite de l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis des réfugiés demeure essentielle, en l'absence d'un règlement juste et durable de leurs problèmes et compte tenu des conflits qui persistent dans la région, ce qui a eu des conséquences socioéconomiques désastreuses.

9. Au 30 juin 2009, l'Autorité palestinienne devait environ 27 millions de dollars à l'Office au titre du remboursement de la taxe à la valeur ajoutée, soit près du double du montant qu'elle lui devait à la fin de 2006 (12,8 millions). L'incapacité de l'Autorité d'honorer les engagements qu'elle avait pris de rembourser des sommes dues depuis longtemps a contribué au grave déficit du budget ordinaire de l'Office en 2009. S'il comprend que l'Autorité palestinienne est confrontée elle aussi à de gros problèmes financiers, le Groupe de travail lui demande toutefois de prêter attention à ce problème.

10. L'UNRWA était également préoccupé par les droits portuaires et autres droits de passage qu'il fallait payer, ainsi que par les procédures de sécurité concernant les produits humanitaires qu'il importait et qui transitaient par Israël. Il a ainsi dû payer 122 640 dollars en 2008 et 241 040 dollars entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009 au titre des droits de passage que les autorités israéliennes ont continué d'imposer pour les envois destinés à la bande de Gaza. L'Office estime que ces droits de passage représentent un impôt direct dont il devrait être exempté en vertu de la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies. L'Office a aussi dû acquitter des frais de logistique d'un montant équivalent à 250 000 dollars pour neuf véhicules blindés de l'ONU qui ont été bloqués plusieurs mois à l'aéroport Ben

Gourion en attendant qu'Israël autorise leur importation. Ces véhicules étaient nécessaires pour renforcer la sécurité du personnel de l'ONU dans la bande de Gaza. L'Office estime que le refus du Gouvernement d'autoriser l'importation de ces véhicules dans les meilleurs délais est contraire à la Convention de 1946. En temps ordinaire, l'UNRWA fait transiter les envois humanitaires destinés à la bande de Gaza par le point de passage de Karni. Évoquant des raisons de sécurité, les autorités israéliennes ont fermé ce point de passage pour tous les conteneurs en 2008 et 2009. Tous les envois de l'UNRWA devaient transiter par les points de passage de moindre envergure de Sofa et Kerem Shalom, alors que ni l'un ni l'autre n'étaient équipés pour des conteneurs et étaient souvent fermés aux importations. En grande partie à cause de la fermeture de Karni et de la condition, imposée depuis juin 2007, de palettiser les conteneurs, l'Office a vu ses frais d'entreposage, de surestaries, de transport et de palettisation augmenter de 2 170 000 dollars en 2008. Au premier semestre de 2009, les frais supplémentaires de stockage, de surestaries, de transport et de palettisation s'élevaient à quelque 2 850 000 dollars, soit davantage que le montant total versé pour l'année précédente. L'Office a estimé que, pendant de longues périodes, Israël n'a pas respecté les obligations qui lui incombaient en vertu de l'Accord Comay-Michelmores de 1967 et des dispositions du droit international humanitaire. À ce sujet, le Groupe de travail a demandé à toutes les parties concernées d'aider l'UNRWA à accomplir sa mission, qui est de fournir une assistance humanitaire aux réfugiés palestiniens. Par ailleurs, depuis le 14 juin 2007, les importations de matériaux de construction dans la bande de Gaza ont été pratiquement interdites. L'Office a alors été contraint de suspendre ou d'arrêter plusieurs appels d'offres ou projets de construction et d'infrastructure en cours. Bien que les autorités israéliennes aient autorisé l'entrée de certains matériaux pour permettre à l'UNRWA de construire des locaux temporaires pour ses Jeux d'été, les projets de construction, d'un montant de 76 millions de dollars, étaient toujours inachevés à la fin de 2008 du fait des interdictions. Le Groupe de travail, soulignant la nécessité de garantir la circulation durable et régulière des biens et des personnes aux points de passage à Gaza, a rendu hommage au rôle crucial joué par l'Office pour fournir une assistance humanitaire et économique à Gaza.

11. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction des progrès considérables réalisés depuis 2006 dans l'exécution du programme de développement organisationnel, qui vise à renforcer les capacités de gestion de l'UNRWA et ses ressources humaines, à améliorer son efficacité grâce à une planification et à une évaluation des besoins et des programmes plus efficaces et à continuer de mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats et une culture faisant une large place aux programmes. Au 31 août 2009, les engagements pris et les fonds reçus au titre du programme de développement organisationnel avaient atteint 25,1 millions de dollars, contre un montant total de dépenses estimé à 26,8 millions, ce qui témoigne de l'importance que les donateurs attachent à ce programme. À cet égard, le Groupe de travail a salué le dynamisme de la Commissaire générale, M^{me} Karen Koning AbuZayd, et du Commissaire général adjoint, M. Filippo Grandi, qui supervisaient le programme de réforme en cours. Il a noté que l'UNRWA avait demandé aux donateurs bilatéraux un montant supplémentaire de 17 millions de dollars afin de se doter d'un système de gestion intégré des ressources devant l'aider à poursuivre les réformes en cours. Ce système pourrait améliorer considérablement la qualité des informations sur lesquelles se fondent les décisions prises à l'Office, accélérer les processus internes, accroître l'autonomie des décideurs dont les activités sont liées à

la prestation de services et renforcer la corrélation entre responsabilité, délégation des activités et reddition de comptes. L'UNRWA a indiqué au Groupe de travail que certaines activités entreprises au titre du programme de développement organisationnel se poursuivraient en 2010. Prenant note de l'importance de ce programme pour la transformation de la direction de l'Office, le Groupe de travail a salué les efforts qui ont été faits au cours de l'année écoulée pour définir des indicateurs précis propres à mesurer l'impact des programmes de l'UNRWA. Il a en outre invité l'Office à continuer de coopérer étroitement avec le Secrétariat et avec les autres organismes des Nations Unies qui ont entrepris des réformes comparables afin de profiter de leur expérience et de tirer parti d'éventuels effets de synergie, ce qui lui donnerait la possibilité de réaliser des économies. Enfin, il l'a encouragé à prendre des mesures pour veiller à ce que la réforme de la gestion se poursuive au même rythme et continue de produire des effets après la fin du processus officiel de développement de l'organisation.

12. En décembre 2008, l'Office a lancé un appel en vue de mobiliser 275,3 millions de dollars afin de répondre aux besoins urgents des réfugiés palestiniens dans le territoire palestinien occupé. Un autre appel en faveur de Gaza a été lancé en février 2009. Les besoins de financement immédiats de l'UNRWA pour 2009 dans le territoire palestinien occupé s'élèvent à 456,7 millions de dollars, qui se répartissent comme suit : 85 millions pour la Cisjordanie, comme demandé par l'Office dans son appel d'urgence lancé en 2009, 371,3 millions de dollars pour Gaza, conformément au Plan d'intervention rapide actualisé de juillet 2009, et 400 000 dollars pour couvrir les besoins supplémentaires du siège de l'UNRWA. Au 6 septembre 2009, l'Office avait reçu des annonces de contribution à hauteur de 307,6 millions de dollars, destinés à couvrir 67 % des besoins (soit 247,3 millions) à Gaza et 71 % (soit 60,3 millions) en Cisjordanie. Dans ces deux zones d'opérations, les programmes d'urgence permettent notamment de fournir une aide alimentaire dont la population a cruellement besoin, des emplois temporaires et une assistance en espèces afin d'atténuer les pires effets de cette crise prolongée pour les familles pauvres. Ils visent en outre à garantir l'accès aux services essentiels, tels que les soins de santé primaire et la salubrité de l'environnement, et à répondre aux besoins psychosociaux grâce aux services communautaires de soins psychiatriques. De plus, en permettant d'assurer un suivi systématique et de rendre compte de la situation, ces programmes facilitent l'observation des problèmes de non-respect des droits de l'homme et aident à empêcher que des dommages soient causés au matériel appartenant à l'UNRWA. Les conditions de vie des 1,1 million de réfugiés immatriculés – qui comptent pour environ deux tiers de l'ensemble de la population – ont continué de se détériorer du fait des restrictions draconiennes imposées aux activités économiques et aux déplacements dans la bande de Gaza et des combats qui ont éclaté en décembre 2008 et janvier 2009, créant des exigences supplémentaires en matière de services pour l'Office. Bien que des sommes importantes puissent être débloquées, suite aux promesses de contributions élevées faites par les donateurs lors de la conférence tenue à Charm el-Cheikh en mars 2009, depuis la fin des combats, aucun assouplissement réel de ces restrictions n'a été constaté, ce qui entrave les efforts de relèvement et de reconstruction.

13. À la suite des combats féroces qui se sont déroulés de mai à septembre 2007 à l'intérieur et aux alentours du camp de réfugiés de Nahr el-Bared dans le nord du Liban, entre l'armée libanaise et un groupe islamiste militant se faisant appeler Fatah al-Islam, le camp a été entièrement détruit. Des dommages importants ont

aussi été causés dans les zones situées à proximité. La reconstruction du camp et la prise en charge de quelque 27 000 réfugiés déplacés comptent parmi les tâches les plus importantes que l'UNRWA ait jamais entreprises. Deux ans après l'arrêt des combats, plus d'un tiers des déplacés ont pu regagner leur maison dans la zone située à côté du camp ou ont été temporairement hébergés par l'Office ou relogés dans des centres collectifs dans la région. Mais la majorité d'entre eux continue de vivre dans des logements loués à titre provisoire, y compris des garages, dans les zones situées à proximité ou à l'intérieur et aux alentours du camp de Beddawi près de Tripoli, au Liban. Les donateurs ont répondu plutôt généreusement aux trois appels qu'a lancés l'UNRWA à ce jour pour venir en aide à ces personnes. L'Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide, qui portait au départ sur une période de 16 mois allant de septembre 2008 à la fin de 2009, visait à recueillir 42,7 millions de dollars; en août 2009, 25,2 millions (soit 59 %) avaient été reçus. L'assistance nécessaire pour fournir des logements provisoires, distribuer des aliments et faire évacuer les malades vers des hôpitaux, ainsi que pour couvrir d'autres dépenses courantes, telles que l'approvisionnement en eau et en électricité et l'entretien des centres d'hébergement temporaire, dont le montant est estimé à 32 millions de dollars pour l'exercice 2009-2011, doit se poursuivre jusqu'à ce que le camp soit reconstruit, faute de quoi l'ensemble du projet pourrait être voué à l'échec. Lors de la conférence des donateurs tenue à Vienne le 23 juin 2009, un appel commun a été lancé pour un montant de 445 millions de dollars sur une période de trois ans s'achevant en 2011, afin de faciliter la reconstruction de ce camp et la remise en état de ses alentours et pour apporter des améliorations dans les municipalités libanaises environnantes. La somme destinée à l'Office a depuis été portée de 282,1 millions de dollars à 328 millions pour une période de quatre ans, par suite des surcoûts constatés entretemps. Si l'on tient compte des fonds versés par le biais du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs administré par la Banque mondiale, au 31 août 2009, les promesses formelles de contributions aux fins de la reconstruction s'élevaient à 101,3 millions de dollars, soit 30 % de la somme requise. Si ce montant est suffisant pour couvrir le coût de construction des bâtiments résidentiels et commerciaux, ainsi que des infrastructures connexes, comme prévu dans les contrats n^{os} 1 et 2 et le contrat n^o 3 en majeure partie, de même que le coût de construction de certaines écoles de l'UNRWA, il reste encore à trouver 226,7 millions de dollars. (Le camp a été divisé en huit lots faisant chacun l'objet d'un contrat pour faire en sorte que les travaux de reconstruction se déroulent en tenant compte de la disponibilité des fonds). Les travaux de déblaiement et de déminage prendront fin en novembre 2009; jusqu'ici, plus de 10 000 munitions non explosées ont été retrouvées. Le Groupe de travail a engagé tous les donateurs, en particulier les pays de la région, à prêter leur plein appui aux opérations de reconstruction et de secours jusqu'à ce que le camp soit reconstruit car les conséquences de l'inaction pourraient être graves pour la sécurité des réfugiés et la stabilité du Liban. Il a par ailleurs encouragé l'Office à poursuivre son initiative globale d'amélioration des camps, qui vise à améliorer les conditions de vie dans les 11 autres camps de réfugiés palestiniens situés au Liban, projet activement soutenu par le Gouvernement.

IV. Observations finales

14. Le Groupe de travail demeure convaincu que l'UNRWA joue un rôle capital pour fournir une assistance aux réfugiés palestiniens ainsi que pour préserver la stabilité et la sécurité dans la région. Pour l'aider à atteindre cet objectif stratégique, il est essentiel de financer comme il convient ses programmes, en tenant compte de l'évolution des besoins des réfugiés et du niveau des services fournis par les autorités hôtes à leurs propres citoyens. Dans cette optique, le Groupe de travail se félicite que l'Office accorde une attention accrue à la planification stratégique, au suivi et à l'évaluation des programmes et qu'il s'emploie à utiliser une gestion axée sur les résultats, de façon à utiliser le financement des donateurs aussi efficacement que possible et à mettre davantage l'accent sur l'obtention de résultats bien définis.

15. Face à l'aggravation de la crise humanitaire dans le territoire palestinien occupé, le Groupe de travail reconnaît que l'Office mène une action humanitaire indispensable en mettant sur pied des opérations d'urgence destinées à alléger les souffrances des réfugiés et à empêcher une nouvelle détérioration de leurs conditions de vie. C'est pourquoi il prie instamment la communauté internationale de financer dans leur intégralité les appels d'urgence qu'il a lancés pour 2009.

16. Le Groupe de travail constate avec préoccupation que les mouvements du personnel de l'UNRWA et des articles humanitaires à destination et en provenance du territoire palestinien occupé, et entre ses différentes parties, sont de plus en plus limités. Il engage le Gouvernement israélien à accorder à l'Office un accès libre de toute entrave. Il préconise l'ouverture des points de passage à Gaza pour permettre le passage sans entrave de l'aide humanitaire, des articles commerciaux et des personnes à destination et en provenance de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. Il demande aussi qu'il soit donné suite d'urgence à la proposition faite par l'ONU en juin 2009, élaborée sous les auspices du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de permettre le démarrage d'une série de projets pilotes de reconstruction menés par l'UNRWA et le PNUD dans les secteurs du logement, de l'éducation et de la santé, les fonds des donateurs affectés à ces projets au cours des années précédentes étant restés inutilisés.

17. Le Groupe de travail note avec une profonde préoccupation l'ampleur du déficit du budget ordinaire de l'Office pour 2009 et rappelle qu'il incombe à la communauté internationale de faire en sorte que les services de l'UNRWA restent suffisants et de qualité et de veiller à ce que le financement soit adapté à l'évolution des besoins des réfugiés.

18. Le Groupe de travail félicite la Commissaire générale et tout le personnel de l'Office des efforts inlassables qu'ils ont déployés au cours de l'année écoulée pour permettre à l'Office de continuer à fonctionner dans des conditions très difficiles. Il encourage la Commissaire générale à poursuivre ses efforts de mobilisation de fonds et à continuer, comme elle s'y est engagée, de garder les principaux donateurs et les autorités hôtes informés et mobilisés et à trouver de nouvelles sources d'appui et de financement. Il se félicite qu'un nombre croissant de donateurs non traditionnels apportent leur appui, en particulier ceux qui ont versé des contributions en réponse à

l'appel d'urgence lancé en 2009 en faveur de la bande de Gaza, et encourage l'UNRWA à continuer de chercher de nouveaux donateurs. Il remercie les donateurs, dont certains importants donateurs arabes, qui ont fourni une aide sur projets considérable pendant l'année écoulée.

19. Le Groupe de travail demande qu'il soit pleinement et rapidement donné suite aux annonces de contributions faites à l'UNRWA. Il note également qu'il importe que l'Office, pour pouvoir planifier ses activités, reçoive les contributions annoncées au plus vite et que, dans la mesure du possible, des engagements pluriannuels soient pris. Le Groupe de travail déplore que l'Office n'ait pas disposé des fonds nécessaires au cours de l'exercice biennal 2008-2009. En 2008, les contributions n'ont atteint que 449,3 millions de dollars, soit 82 % d'un budget qui s'élevait à 546,4 millions. En 2009, l'Office prévoit que ses encaissements s'élèveront à 446 millions de dollars, soit 19 % de moins que le montant requis.

20. Tant qu'un règlement juste et global du conflit israélo-palestinien reposant sur le droit international, et notamment les résolutions pertinentes de l'ONU, ne sera pas trouvé, les problèmes humanitaires que connaissent actuellement les réfugiés palestiniens seront de la responsabilité commune de la communauté internationale. Les services fournis par l'UNRWA doivent être considérés comme le minimum requis pour permettre aux réfugiés de mener une vie productive. Les réduire encore, alors que le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter, reviendrait à priver injustement les populations du minimum de soutien auquel elles ont droit et à prendre le risque de compromettre la stabilité de toute la région. Le Groupe de travail espère surtout que l'appui de la communauté internationale à l'UNRWA, réaffirmé chaque année par l'Assemblée générale dans des résolutions par lesquelles elle reconnaît l'importance des travaux de l'Office, se concrétisera par un soutien accru permettant à l'Office de poursuivre sa mission sur une base financière solide.

21. Le Groupe de travail engage donc instamment tous les gouvernements à garder à l'esprit les considérations qui précèdent lorsqu'ils décideront du montant de leur contribution à l'UNRWA pour 2009 et 2010 et, une fois encore :

- a) Exhorte les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à commencer à verser régulièrement des contributions à l'UNRWA;
- b) Prie instamment les gouvernements qui n'ont versé jusqu'à présent que des contributions relativement modestes ou des contributions qui ne tiennent pas compte de l'augmentation des besoins de les accroître;
- c) Conjure les gouvernements qui, dans le passé, ont versé à l'Office des contributions généreuses de continuer à le faire en temps utile et de s'efforcer de les accroître;
- d) Insiste auprès des gouvernements qui ont toujours manifesté un intérêt particulier pour le bien-être des réfugiés palestiniens, tant dans la région qu'ailleurs, pour qu'ils commencent à verser des contributions à l'UNRWA ou en accroissent le montant;
- e) Engage instamment les gouvernements à financer intégralement le budget de l'UNRWA pour l'exercice biennal 2010-2011, de faire en sorte que la valeur constante des contributions soit maintenue et de veiller à ce que l'appui fourni par les donateurs aux programmes d'urgence et aux programmes spéciaux ne réduise ni ne remplace en rien leurs contributions au programme ordinaire de l'Office;

f) Demande instamment aux pays donateurs de fournir, dans la mesure du possible, des financements pluriannuels qui permettront à l'Office de mieux planifier ses activités.
